

**FONDATION SANTÉ DE L'ARCHIPEL**

**États financiers  
Au 31 mars 2021**

**Accompagnés du rapport de l'auditeur indépendant**

**FONDATION SANTÉ DE L'ARCHIPEL**  
**RAPPORT FINANCIER**  
**31 MARS 2021**

**SOMMAIRE**

Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 4
Résultats	5
Bilan	6
Évolution de l'actif net	7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 - 13

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de  
**FONDATION SANTÉ DE L'ARCHIPEL**

### Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la **FONDATION SANTÉ DE L'ARCHIPEL** (la « fondation »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2021, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la fondation au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, la fondation tire des produits de dons, d'activités bénéfiques et de l'Équipé Santé dont il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les livres de l'organisme et nous n'avons pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des produits, aux résultats nets, à l'actif net et à l'actif.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

---

**Corbeil Boudreau & Associés inc.** - Société de professionnels régie par le Code des professions

## **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la fondation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la fondation.

## **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la fondation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la fondation à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Corbeil Boudreau & Associés inc.*<sup>(1)</sup>

Cap-aux-Meules  
Le 13 septembre 2021

---

<sup>1</sup> Par France Painchaud, CPA auditeur, CA

CORBEIL BOUDREAU & ASSOCIÉS

## FONDATION SANTÉ DE L'ARCHIPEL

## RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021

	2021	2020
<b>PRODUITS</b>		
Dons	83 011 \$	118 534 \$
Équipé Santé	53 003	44 087
Gratuités	15 598	-
Ventes de café	6 106	8 379
Intérêts	3 128	9 073
Activités bénéfiques	-	69 925
	160 846	249 998
<b>OCTROIS</b>		
Octrois au CISSS des Îles	35 511	29 321
Octrois au CISSS des Îles - Fonds Envol	12 480	38 470
Octrois au CISSS des Îles - Fonds Francine Daigle	240	1 682
	48 231	69 473
<b>CHARGES</b>		
Salaires	28 831	46 836
Frais de l'Équipé Santé	16 435	2 155
Frais de bureau	7 636	6 385
Amortissement des immobilisations corporelles	3 303	3 403
Honoraires professionnels	1 594	2 792
Publicité et promotion	1 489	-
Intérêts et frais bancaires	1 073	1 084
Représentation, déplacements et congrès	1 020	2 681
Cotisations annuelles	869	825
Frais d'embauche	610	-
Frais d'activités bénéfiques	-	19 492
Perte sur la cession d'une immobilisation corporelle	-	100
	62 860	85 753
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b>49 755 \$</b>	<b>94 772 \$</b>

## FONDATION SANTÉ DE L'ARCHIPEL

## BILAN

AU 31 MARS 2021

	2021	2020
<b>ACTIF</b>		
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Encaisse	57 922 \$	69 914 \$
Placements temporaires, taux variables	715 788	637 658
Débiteurs (note 3)	28 441	22 206
Stocks (note 4)	5 312	6 153
Frais payés d'avance	566	440
	808 029	736 371
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)</b>	14 504	12 462
	822 533 \$	748 833 \$
<b>PASSIF</b>		
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Avances bancaires	33 \$	-
Créditeurs (note 7)	9 559	15 647
Apports reportés (note 8)	185 562	155 562
	195 154	171 209
<b>ACTIF NET</b>		
<b>INVESTI EN IMMOBILISATIONS</b>	14 504	12 462
<b>NON AFFECTÉ</b>	612 875	565 162
	627 379	577 624
	822 533 \$	748 833 \$

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Catherine Poirier, administrateur

Joanée Renaud, administrateur



FONDATION SANTÉ DE L'ARCHIPEL  
 ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET  
 EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021

	Investi en immo- bilisations	Non affecté	2021 Total	2020 Total
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	12 462 \$	565 162 \$	577 624 \$	482 852 \$
Excédent des produits sur les charges (note 11)	(3 303)	53 058	49 755	94 772
Investissement en immobilisations	5 345	(5 345)	-	-
<b>SOLDE À LA FIN</b>	14 504 \$	612 875 \$	627 379 \$	577 624 \$

## FONDATION SANTÉ DE L'ARCHIPEL

## FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021

	2021	2020
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent des produits sur les charges	49 755 \$	94 772 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	3 303	3 403
Perte sur la cession d'une immobilisation corporelle	-	100
	53 058	98 275
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 12)	18 392	67 846
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	71 450	166 121
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(5 345)	(2 574)
Variation nette des placements	-	73 613
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(5 345)	71 039
<b>ACTIVITÉ DE FINANCEMENT</b>		
Variation nette des avances bancaires	33	-
<b>AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	66 138	237 160
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT</b>	707 572	470 412
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN</b>	773 710 \$	707 572 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse et des placements temporaires.

## 1. IDENTIFICATION ET SECTEUR D'ACTIVITÉ

L'organisme sans but lucratif, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, a pour but de soutenir financièrement les acquisitions d'équipements médicaux à la fine pointe de la technologie, de la sécurité et du confort en faveur du Centre Intégré de Santé et de Services Sociaux des Îles. Il est un organisme de bienfaisance au sens de la loi de l'impôt sur le revenu.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

La fondation applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

### Constatation des produits

La fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir.

Les produits d'intérêts sont constatés selon la période de détention des placements.

Pour les promesses de dons, la fondation ne comptabilise à la fin de l'exercice que les montants qui sont reçus ou dont l'encaissement est raisonnablement assuré à la date d'achèvement des états financiers.

Les apports reçus sous forme de fournitures et de services sont comptabilisés à titre de gratuités lorsque le bien ou le service peut faire l'objet d'une estimation raisonnable, qu'il est utilisé dans le cours normal des opérations et qu'il aurait dû être engagé par l'organisme à défaut de faire l'objet d'un apport.

Les autres produits sont constatés lorsque le processus de génération du profit est achevé, c'est-à-dire lorsque le bien est livré ou que le service est rendu au client, que le prix est déterminé et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

### Évaluation des stocks

Les apports de stocks, constitués d'oeuvres d'art, sont évalués au moindre de leur juste valeur au moment de l'apport et de la valeur nette de réalisation. La juste valeur au moment de l'apport a été estimée, au meilleur de leur connaissance, par la direction de la fondation en se basant sur les prix de vente fournis par le donateur et certains ouvrages de référence.

Les stocks de fournitures sont évalués au coût ou à la valeur nette de réalisation, selon le moins élevé des deux. Le coût des stocks est établi selon la méthode du coût moyen pondéré. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimatif dans le cours normal des affaires, moins les coûts d'achèvement et les coûts pour réaliser la vente. Lorsqu'une reprise de valeur de stocks dévalués précédemment est constatée, cette reprise de valeur est comptabilisée aux résultats. Le coût des stocks comprend tous les coûts d'achat et les autres coûts engagés pour amener les stocks à leur état et lieu actuels.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon les méthodes, les taux et la période indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux ou période
Matériel de bureau	amortissement dégressif	20 %
Matériel informatique	amortissement dégressif	30 %
Matériel pour activités	amortissement linéaire	3 ans

### Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent qu'ils n'ont plus aucun potentiel de service à long terme pour la fondation. Si une perte de valeur est constatée, le montant de la dépréciation est calculé comme l'excédent de la valeur comptable de l'actif à long terme sur sa valeur résiduelle. La perte de valeur est comptabilisée à l'état des résultats de l'exercice au cours duquel la perte de valeur est déterminée. La perte de valeur ne peut faire l'objet d'une reprise si la juste valeur de l'actif augmente ultérieurement.

### Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la valeur nette de réalisation des stocks, la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

### Instruments financiers

#### *Évaluation initiale et ultérieure*

La fondation évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des placements temporaires, des comptes clients et des dons à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des comptes fournisseurs et frais courus et des salaires à payer.

## FONDATION SANTÉ DE L'ARCHIPEL

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2021

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)****Instruments financiers (suite)***Dépréciation*

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, la fondation détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si la fondation détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

**3. DÉBITEURS**

	<b>2021</b>	<b>2020</b>
Comptes clients	6 106 \$	9 707 \$
Dons	21 125	10 000
Taxes de vente	1 210	2 499
	<b>28 441 \$</b>	<b>22 206 \$</b>

**4. STOCKS**

	<b>2021</b>	<b>2020</b>
Oeuvres d'art	3 500 \$	3 500 \$
Fournitures	1 812	2 653
	<b>5 312 \$</b>	<b>6 153 \$</b>

**5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	<b>2021</b>	<b>2020</b>		
	<b>Coût</b>	<b>Amortissement cumulé</b>	<b>Valeur nette</b>	<b>Valeur nette</b>
Matériel de bureau	23 381 \$	14 874 \$	8 507 \$	10 633 \$
Matériel informatique	3 348	565	2 783	589
Matériel pour activités	4 570	1 356	3 214	1 240
	<b>31 299 \$</b>	<b>16 795 \$</b>	<b>14 504 \$</b>	<b>12 462 \$</b>

**6. AVANCES BANCAIRES**

La fondation possède une carte de crédit d'un montant autorisé de 5 000 \$, au taux de 8,50 % en sus du taux préférentiel.

## FONDATION SANTÉ DE L'ARCHIPEL

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2021

## 7. CRÉDITEURS

	2021	2020
Comptes fournisseurs et frais courus	4 297 \$	9 682 \$
Déductions à la source	2 956	3 822
Salaires	2 306	2 143
	9 559 \$	15 647 \$

## 8. APPORTS REPORTÉS

	2021	2020
Solde au début	155 562 \$	50 562 \$
Apports reçus au cours de l'exercice	30 000	105 000
	185 562 \$	155 562 \$

Au 31 mars 2021, les apports reportés représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectation d'origine externe, sont destinées principalement à l'achat d'équipements de radiologie et au financement des projets de maison d'hébergement DI-TSA et d'un centre de soins de jour en santé mentale. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont relevées ci-haut.

## 9. ÉVENTUALITÉ

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré l'écllosion d'un nouveau coronavirus (COVID-19) comme une pandémie mondiale, qui continue de se propager au Canada et dans le monde. Dans ce contexte, à cause des mesures mises en place par les gouvernements, les activités de l'organisme sont affectées. Il existe une incertitude quant à la durée et à l'impact global de cette perturbation. En conséquence, la direction n'est pas en mesure d'estimer l'impact financier découlant de cette pandémie en date des états financiers.

## 10. APPORTS REÇUS SOUS FORME DE FOURNITURES ET SERVICES

Les bénévoles consacrent environ 800 heures par année pour aider la fondation à assurer la prestation de ses services et reçoit des apports en services de certains fournisseurs. La fondation a choisi de comptabiliser les apports reçus sous forme de biens et services à titre de gratuités lorsqu'ils répondent aux critères de comptabilisation.

## 11. EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES INVESTI EN IMMOBILISATIONS

L'excédent des produits sur les charges investi en immobilisations est composé de l'amortissement des immobilisations corporelles.

**12. VARIATION NETTE D'ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU FONCTIONNEMENT**

	2021	2020
Débiteurs	(6 235) \$	(14 793) \$
Stocks	841	(2 653)
Frais payés d'avance	(126)	-
Créditeurs	(6 088)	(19 708)
Apports reportés	30 000	105 000
	18 392 \$	67 846 \$

**13. INSTRUMENTS FINANCIERS****Risques financiers**

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels la fondation est exposée au 31 mars 2021 sont détaillés ci-après.

**Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. La fondation est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent la fondation à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variables assujettissent la fondation à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.